



**Compte rendu de la séance ordinaire
du Conseil Municipal
du jeudi 3 septembre 2015**

L'an deux mil quinze, le trois septembre, vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sous la présidence de **Madame Céline RENAUDIER**, Maire de DAON.

Présents :

MM. Jean-Luc BOIVIN - Robert CORMIER - Régis CHERBONNEAU - Serge DEFRANCE - Adrien DELAUNAY - André DELAHAIE - Olivier DELLIERE
Mmes Céline BRICAUD - Céline PLANCHENault - Céline RENAUDIER

Secrétaire de séance : Céline BRICAUD

1 - Procédure de concessions abandonnées - intervenant : Jean-Luc BOIVIN

Comme indiqué lors du Conseil Municipal du 20 novembre 2014, la Municipalité à continuer la procédure d'abandon des concessions du cimetière.

Une visite a eu lieu le 6 janvier dernier.

La procédure a été respectée avec deux affichages d'un mois chacun :

- Du 28 janvier au 28 février 2015
- Du 14 mars au 14 avril 2015

Il y a lieu ce soir de délibérer afin de pouvoir libérer les concessions abandonnées.

Après un affichage de l'arrêté de reprise, les travaux pourront débutés.

Délibération 2015-09-A :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de finaliser la procédure de reprise des concessions en état d'abandon (32 concessions)
- autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

2- Elections régionales

Les prochaines élections régionales se dérouleront le 6 décembre pour le premier tour, et le 13 décembre pour le second.

Ces nouvelles élections impliquent des mesures exceptionnelles de révision à savoir que toutes les inscriptions enregistrées entre le 1er janvier 2015 et le 30 septembre 2015 seront comptabilisées afin que la liste électorale soit au plus juste.

3 - Comptabilité - admission en non-valeur

Lors du vote du budget il a été indiqué que cette année nous devons faire face à une dépense particulière, en effet il a été constaté des loyers impayés pendant plusieurs mois concernant un loyer communal. Les titres ont été émis, la trésorerie a essayé, par des ordres de paiements, de récupérer les sommes dues, une partie a pu être réceptionné mais il reste encore un montant de 7 857.76 € qui ne sera jamais recouvré. C'est pourquoi, il y a lieu ce soir de prendre une délibération pour placé cette somme en non-valeur.

Délibération 2015-09-B :

Le Conseil Municipal, 8 voix pour 2 voix contre :

- décide d'inscrire la somme de 7 857.76 € en non-valeur, d'ouvrir les crédits à hauteur de celle-ci,
- autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

4 - Rythme scolaire - intervenant : Olivier DELLIERE

Une réunion a eu lieu en juin pour faire le bilan de la première année de fonctionnement du partenariat avec le réseau Chrysalide.

Pour rappel : cet organisme a pour mission d'organiser les travaux périscolaires des écoles privées adhérentes, cela permet de mutualiser les intervenants et diminuer les coûts dû à ses nouvelles mesures de rythme scolaire.

Le bilan est très positif autant du point de vue des enseignants, enfants et parents.

Il y a lieu d'étudier la continuité de cette collaboration.

Délibération 2015-09-C :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide renouveler la convention d'adhésion au réseau Chrysalide et de payer une cotisation pour l'année 2015-2016 de 50 € par élève,
- autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.



5 - Sécurité du camping

Une réunion a eu lieu à la Préfecture concernant la sécurité du camping. Il a été demandé la création d'un cahier de prescriptions de sécurité. Il a été notamment intégré un plan d'évacuation en cas de risque d'inondation. Après la présentation de ce cahier au Préfet, il a été mis à jour avec l'aide des remarques de ce dernier.

6 - Réunion des associations - intervenant : Olivier DELLIERE

La réunion des associations a eu lieu jeudi 27 août dernier. Sept associations étaient présentes :

- Daon MX
- BAC
- Familles rurales
- OGEC
- Bouts de Ficelles
- Anjou Sport Nature
- Badaonnais

Daon MX renouvelle le moto-cross le 11 octobre 2015 et demande les mêmes services que l'année dernière

Familles rurales continuent la gym le mardi de 9 h 30 à 10 h 30. La sortie de cette année : Saint Nazaire
Un projet de soirée country est étudié.

Anjou sport nature continue leur formation à la salle des associations et à la salle de sports

L'OGEC a indiqué une soirée choucroute en février

L'assemblée générale des Bouts de Ficelles aura lieu le 12 septembre prochain.

Badaonnais continue ses sessions le mercredi de 18 h 30 à 21 h avec 12 participants

Le BAC compte deux équipes féminines et une équipe masculine sénior et plus d'équipe junior. Les sessions : le vendredi à 19 h 30, le samedi à 19 h (plus l'après-midi), le dimanche à 13 h et un mardi sur deux à 20 h.

Il a été demandé aux associations présentes de préparer leur texte pour le bulletin municipal et de nous mentionner les manifestations pour l'année 2016.

7 - Devis CAUE - intervenant : Régis CHERBONNEAU

Lors du dernier conseil, il a été distribué le projet de convention pour une étude, par le CAUE, des aménagements possibles pour la réhabilitation de la remise située derrière la Mairie.

Après étude et débat :

Délibération 2015-09-D :

Le Conseil Municipal, 9 voix pour et 1 abstention :

- décide de signer la convention entre le CAUE et la Commune pour l'étude de la réhabilitation de la remise,
- accepte de verser la somme de 1 200 € pour faire cette étude,
- autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

8 - Vente de matériel

Une offre d'achat de 500 € a été faite pour un compresseur de la Commune.

Délibération 2015-09-E :

Le Conseil Municipal, 8 voix pour et 2 abstentions :

- décide de vendre le compresseur à Monsieur Sylvain BRICAUD à hauteur de 500 €,
- autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le jeudi 15 octobre 2015 à 20 h 30.

Madame le Maire lève la séance à 22 h 30.